



## Compte-rendu de permanence

### Participants :

**Président** : M. Pierre MATEO

**Correspondante de territoire** : Mme Vanessa LEMAZURIER

**Adjointe aux conseils de quartier** : Mme Samira MESBAHI

### Délégués :

AYDIN Mehmet

DAHMANI Nadine

GUILLOT Claude

CHABOUD Odette

DAUMARD Séverine

KABONGO Serge

CORDET Emmanuelle

DESFRENES Nathalie

MALGLAIVE Karim

**Nombre d'habitants** : 7

### Compte-rendu

Pour chaque sujet, indiquez la catégorie des problématiques évoquées (Environnement, Voirie-éclairage, Espaces verts, Urbanisme, Grands Projets de Ville, Prévention et Sécurité).

Précisez également les lieux concernés afin que les questions puissent être transmises via la plate-forme.

### Relations avec le bailleur :

Plusieurs locataires du 50 rue Joannes Vallet (Bailleur Lyon Métropole Habitat) viennent alerter la ville au sujet d'un certain nombre de dysfonctionnements dans leur résidence. Plusieurs problématiques sont soulevées : fuites d'eau dans 1 appartement, punaises de lit, absence de nettoyage de la résidence, d'où une insalubrité importante. Les locataires ont l'impression que le ménage n'est pas fait et ne voient pas le gardien intervenir. Les personnes disent se relayer pour acheter des produits ménagers et nettoyer elles-mêmes les paliers et escaliers. La Ville indique pouvoir faire le lien avec le bailleur mais recommande vivement aux personnes de consigner toutes leurs réclamations dans un courrier recommandé avec accusé réception. Le centre social de Parilly (27bis avenue Jules Guesde) organise des permanences pour accompagner les personnes dans des démarches administratives comme celles-ci. Ces permanences ont lieu le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 13h30 à 16h30.

Les locataires souhaitent également faire part du mauvais accueil qui leur a été réservé lorsqu'elles se sont rendues au siège de Lyon Métropole Habitat.

La Ville invite également les plaignantes à participer à l'assemblée générale du conseil de quartier qui aura lieu **le jeudi 14 octobre à 18H** au groupe scolaire Jules Guesde. Les bailleurs sont représentés lors de cette réunion à laquelle Madame le Maire participe et cela peut être une occasion de les interpeller.

### Cadre de vie :

Un habitant fait part de son sentiment que le quartier Jules Guesde se dégrade notamment à cause du manque de propreté. Il mentionne en particulier le manque de propreté du boulevard Joliot Curie. Sur la rue Joannes Vallet, les passages des cantonniers semblent insuffisants. Sur la rue Bonnet Pernet : un matelas a été signalé il y a plusieurs jours et n'aurait pas encore été ramassé au jour de la permanence.

La Ville recommande aux délégués d'utiliser les outils :

- **Toodego** permet de faire des signalements au sujet de dysfonctionnements dans le cadre des compétences exercées par la Métropole (voirie et signalisation, collecte des ordures ménagères, déchets et propreté, ...)

<https://www.toodego.com/signaler/>

Pour ceux qui préfèrent un contact téléphonique, le centre d'information et de contact est joignable au **04 78 63 40 00**, du **lundi** au **vendredi** de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

- **Clic** est un outil développé par la Ville ( lien sur le site de la ville) pour signaler les problèmes repérés sur le domaine public.

<https://services.demarches.venissieux.fr/clic-contact-local-information-citoyenne/clic/>

Le traitement ou une réponse intervient dans les 48 à 72 h.

#### **Tranquillité publique :**

Les délégués se plaignent également de stationnement anarchique et de voitures ventouses dans le secteur

#### **Commerces du quartier :**

Une déléguée s'interroge sur la licéité des activités de l'enseigne qui a pris la place de la pharmacie à côté du Vival avenue Jules Guesde et qui ferait des cartes grises. Une autre souhaite que la Ville fasse preuve de vigilance quant aux activités du coiffeur au 94 av Jules Guesde qui proposerait du logement précaire.

La boîte aux lettres de l'avenue Jules Guesde ne serait pas collectée régulièrement. La Ville fera remonter l'information à la Poste

#### **Evolution du quartier :**

Le président du conseil de quartier évoque 4 sujets qui concernent l'évolution du quartier

- les travaux extension du groupe scolaire Jules Guesde : la première pierre est prévue le 6 octobre à 11H.

Le conseil de quartier sera invité

- l'installation du pôle médical dans le secteur Parilly/Puisoz

- le développement du site USIN avenue Marcel Sembat avec l'installation de nouvelles entreprises liées à l'industrie de pointe. Les délégués ont visiter le site le 26 juin dernier

- le développement d'activités commerciales vers la gare de Vénissieux

#### **Confirmation de la prochaine permanence**

L'assemblée générale du conseil de quartier vient en lieu et place de la permanence **le 14 octobre à 18H au groupe scolaire Jules Guesde.**